



Hôpital Pasteur
4, avenue Reine Victoria - BP 1179
06003 Nice cedex 1

PÔLE URGENCES		Page 1 sur 5
PROCEDURE Fonctionnement ligne Ouest		
VERSION [1.3]		
Mots clés		
SMUR, équipage, ligne ouest		
Rédaction		
Dr CORRAZE Hervé	25/05/2026	
Vérification		
Pr CONTENTI Julie Dr GIOLITO Didier Mme MURA Cindy		
Approbation		
Mme KACEMI Séverine Mme FROSSARD Maryne Mme LAMBERT Lydia		
Diffusion		
Emetteur :	Destinataires du document :	
	SAMU 06	
Date d'application		Date limite de validité
04/06/2026		4/08/2026

Localisation : Cuisine centrale du CHU de Nice
Adresse : Avenue Emmanuel Pontremoli 06200 NICE

Horaires : tous les jours de la semaine, du lundi au vendredi, y compris les jours fériés, de 8h30 à 17h30.

Composition de l'équipe:

Médecin : poste i3
I(A)DE : poste J1
ADE : poste J1

Modification organisationnelle :

Le poste IDE qui occupe le rôle de renfort IOA devient le poste J4 IDE
Le médecin MAO ne rentre pas dans le tour habituel des interventions, Il n'effectue une sortie qu'en l'absence d'autre équipe disponible sur le site de Pasteur II.

Organisation des vérifications et fonctionnement de la Ligne Ouest :

La vérification du véhicule (VRM SMUR1) est effectuée de 8h00 à 8h30 par le médecin, l'I(A)DE et l'ADE affectés à la ligne, et ne participent donc pas au Staff de 8h00

Dès la vérification du véhicule effectuée, à 8h30, L'équipe est opérationnelle pour toute intervention sur le secteur Ouest, et se rend à l'Archet 2 pour procéder à la vérification de l'HéliSMUR. L'équipe se rend ensuite sur le site de la cuisine centrale, où elle restera postée sur la journée.

Cette ligne n'est pas dédiée exclusivement aux interventions hélicoptérées. Les départs hélicoptérés depuis Pasteur II restent privilégiés.

Critères de déclenchement de l'équipe Ouest :

Le déclenchement des interventions se fera par appel direct sur le téléphone du médecin de l'équipe d'intervention, par l'ARM dédié du CRRA du SAMU06. Les informations données seront : identité du ou des patients, adresse d'intervention, motif d'intervention et informations annexes. L'ensemble des données sera disponible sur l'application TSMUR accessible sur les téléphones des membres de l'équipe ainsi que sur l'ordinateur disponible sur place.

L'équipe d'intervention ligne Ouest sera engagée sur toute intervention primaire dans son secteur (en PJ).

En fonction des besoins, un retour à Pasteur II sera effectué pour réassort du matériel utilisé.

Gestion du véhicule en cas de panne :

En cas de panne du véhicule dédié, l'équipe prendra une autre VRM disponible. En cas d'impossibilité, une AR sera utilisée.

Gestion RH :

En cas d'absentéisme :

Dans la mesure du possible et à l'appréciation du régulateur, la ligne Ouest sera de principe maintenu et suivra l'organisation dégradée suivante :

- En cas d'absence de l'I(A)DE J1 ou ADE J1, L'IDE et l'ADE J2 compose l'équipe paramédicale ligne Ouest
- En cas d'absence autre que l'I(A)DE J1 ou ADE J1, seuls 2 I(A)DE ou 2 ADE seront postés à Pasteur 2

Dans ce cadre, à tout moment de la journée et si l'activité du CHU Pasteur II le nécessite, l'équipe de cette ligne pourra être postée à Pasteur II

Repas :

Les commandes des repas sont effectuées via l'encadrement paramédical du SMUR à la cuisine centrale à S – 1.

Les menus sont affichés dans le couloir du SMUR sur le panneau d'affichage. Les agents qui souhaitent commander un repas doivent impérativement noter leur commande avant le mardi qui précède la semaine concernée. 4 barquettes maximum sont sélectionnables, avec un tarif de 3.33 € par repas. Le compte RECO de la personne qui a commandé sera débité *a posteriori* sur la base d'un montant forfaitaire de 3,33 € par repas, il sera nécessaire d'avoir une carte de self approvisionnée.

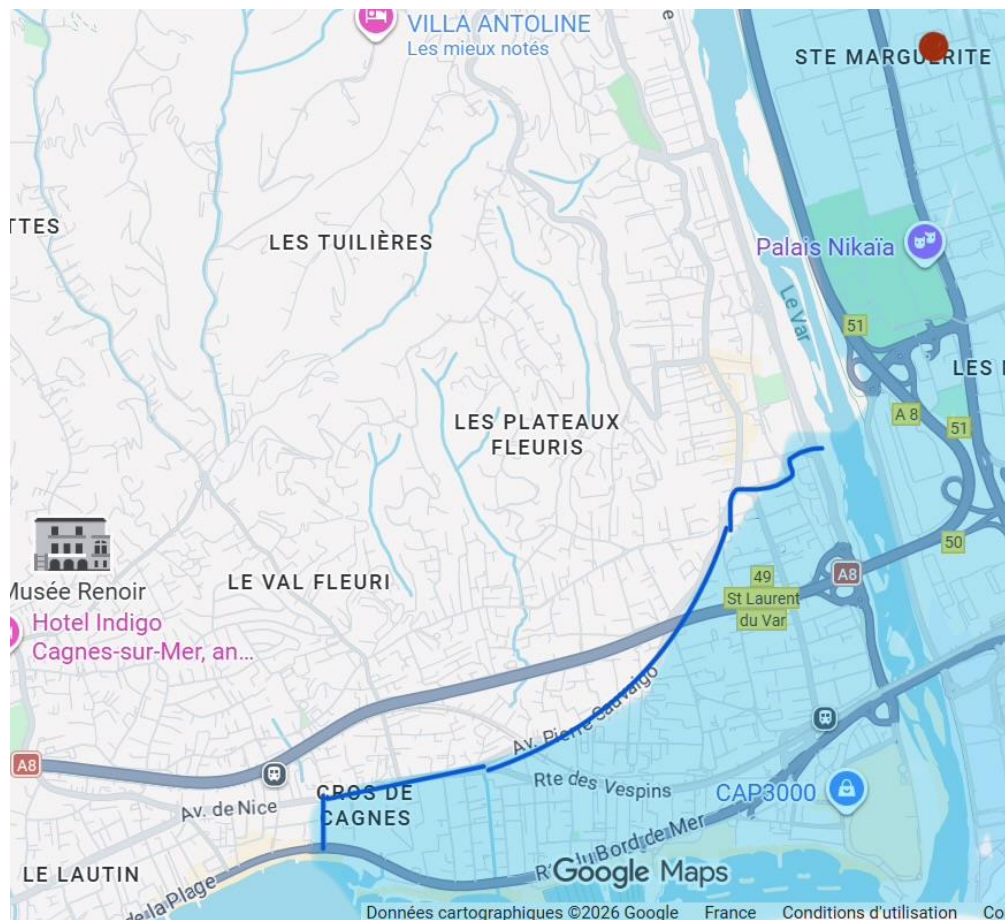
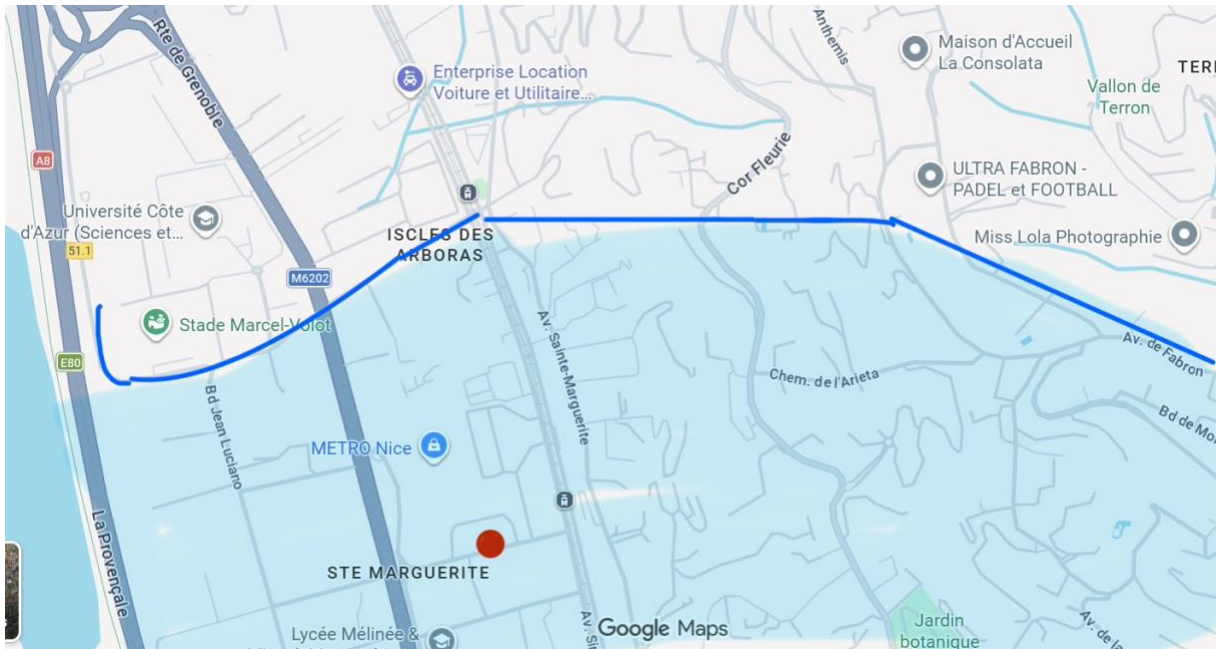
Le repas ne sera pas facturé en cas d'annulation.

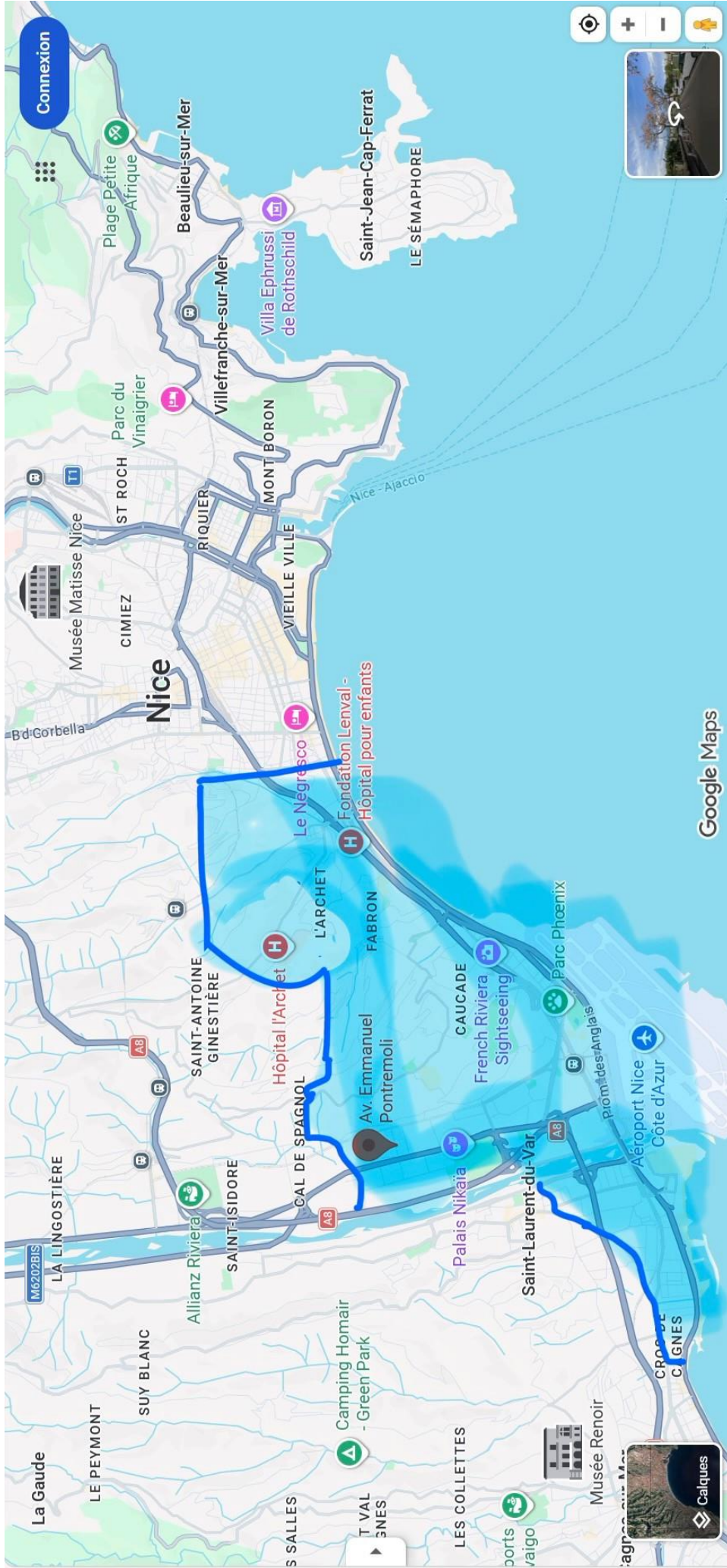
Les repas commandés seront préparés en sac kraft pour chaque personne, le sachet nominatif sera mis à disposition dans la chambre froide « répartition livraison » qui se trouve à proximité (à l'exception de certaines pâtisseries qui devront être récupérées directement au réfectoire).

Accès : l'accès se fait à l'adresse AVENUE EMMANUEL PONTREMOLI 06200 NICE (avec code d'accès portillon et portail).

Zone d'intervention prioritaire

Cette zone d'action donnée est prioritaire et indicative, les temps de déplacement pouvant variés en fonction de la circulation. Elle ne constitue pas une sectorisation stricte, le médecin régulateur pourra engager la ligne Ouest sur tout autre secteur en fonction du degré d'urgence.





Connexion

Google Maps

